

# **Commune de Barenton**

## **Mairie**

**43 rue Pierre Crestey**

**50720 BARENTON**

**Tél. 02.33.59.45.10**

**Fax. 02.33.69.59.00**

### **Communiqué de presse**

#### **Réunion du conseil municipal de Barenton du 18 septembre 2020**

Le Conseil Municipal de Barenton s'est réuni le 18 septembre 2020 à 20h30 sous la présidence de M. Stéphane LELIÈVRE, Maire.

Les décisions du Conseil Municipal ont été prises sous réserve de l'approbation par le contrôle de légalité.

#### **1. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 15 juillet 2020**

Le Conseil Municipal a approuvé le compte-rendu des délibérations prise lors de la réunion du 15 juillet 2020.

#### **2. Présentation d'un projet de micro-crèche**

Mmes Chloé BOITTIN et Eloïse DORENLOR ont présenté devant le Conseil leur projet de micro-crèche sur la commune de Barenton.

Après la présentation de cet exposé, Monsieur le Maire a proposé de prendre contact avec Mme SEGUIN, Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération Mont-Saint-Michel – Normandie en charge de la petite enfance, afin d'obtenir un accompagnement de cette collectivité dans le projet d'implantation de la micro-crèche.

#### **3. Proposition d'acquisition de la maison située 279 – 285 rue de Montéglise**

Le Conseil Municipal a décidé de ne pas acquérir la maison située 279 – 285 rue de Montéglise, dont la vente a été proposée à la commune par sa propriétaire, Mme MEUNIER.

#### **4. Projet d'acquisition d'un panneau d'information numérique**

M. Jimmy BAROCHES, Adjoint au Maire, a présenté devant le Conseil Municipal le résultat de ses recherches et contacts pris auprès d'entreprises en vue de la future acquisition d'un panneau d'information numérique, qui sera installé sur le domaine public communal.

Après avoir entendu cet exposé, le Conseil Municipal a décidé de privilégier l'acquisition d'un panneau d'informations numérique monochrome noir et blanc en simple ou double face, et a demandé à M. BAROCHES de poursuivre ses consultations auprès des fournisseurs.

#### **5. Modification de l'éclairage public**

Le Conseil Municipal a décidé d'interrompre l'éclairage public du bourg de Barenton tous les soirs de 22h30 à 6h00 à compter du 15 octobre 2020, à l'exception des portions suivantes :

- Rue Pierre Crestey, rue Robert Schuman : du carrefour de la route de Saint-Cyr-du-Bailleul à la place du Jumelage ;
- Rue de Montéglise, rue Louis Béchet : de l'église au carrefour de la route de Saint-Jean-du-Corail.
- Le samedi soir : Rue de la Libération jusqu'à l'entrée de la salle des fêtes.

## **6. Réfection de l'école publique**

Le projet de rénovation de l'école publique de Barenton sera présenté lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

## **7. Aménagement de la salle de la Sélune**

Afin de permettre le déplacement des activités jeux du Club Amitié et Loisirs de la salle du restaurant scolaire vers la salle de la Sélune, le Conseil Municipal a autorisé l'acquisition du mobilier nécessaire à l'exercice de ces activités et le lancement d'une consultation auprès d'entreprises en vue d'aménager un coin cuisine au sein de la salle de la Sélune.

## **8. Avenir du lycée Emile Bizet**

Mme Sylvie RIVIÈRE, Adjointe au Maire et présidente du conseil d'administration du lycée Emile Bizet, a présenté devant le Conseil Municipal la situation actuelle de cet établissement scolaire.

Le lycée assure auprès des élèves des formations basées sur l'accueil à la personne et aux territoires et la vente en espace rural. Depuis 3 ans, l'établissement a perdu la moitié de ses effectifs et risque une fermeture à la fin de l'année scolaire. La décision sera prise au cours du mois de novembre 2020.

Conscient de cette situation, le conseil d'administration a engagé une réflexion pour l'accueil de nouvelles activités au sein des locaux du lycée, et a notamment contacté la Région Normandie en ce sens.

## **9. Vente de la parcelle n° 1 du lotissement de Bonnefontaine**

Lors de sa réunion du 15 juillet 2020, le Conseil Municipal a sursis à sa décision de lancer une modification du permis d'aménager du lotissement de Bonnefontaine, en attente d'obtenir des informations complémentaires des services compétents quant à la nécessité de réaliser cette procédure qui permettrait la construction d'une maison d'habitation faisant fonction de gîte touristique.

Après renseignements pris, la construction de cette maison d'habitation peut être autorisée et aucune procédure de modification du permis d'aménager du lotissement n'est nécessaire.

Dans ces conditions, le Conseil Municipal a approuvé la vente la parcelle n° 1 du lotissement de Bonnefontaine.

## **10. Mise en place de stationnements « arrêt minute »**

Le Conseil Municipal a décidé l'instauration de places de stationnement « arrêt minute », dont la durée sera limitée à 15 minutes, aux emplacements suivants :

- Rue Pierre Crestey, côté pair devant les commerces : 2 places devant la boulangerie Au P'tit Délice 62 située rue Pierre Crestey et une place devant la maison située 72 – 74 rue Pierre Crestey ;

- Rue Pierre Crestey, côté impair sur la place de la mairie : 2 places devant l'agence postale communale située 73 rue Pierre Crestey ;
- Rue Robert Schuman : 2 places devant le bar-tabac Le Bar En Ton situé 9 – 13 rue Robert Schuman.

### **11. Journée citoyenne de nettoyage du cimetière de Barenton**

Le Conseil Municipal a décidé l'organisation d'une journée citoyenne de nettoyage du cimetière de Barenton, samedi 17 octobre 2020 à partir de 9h00, ouvert à toutes les personnes bénévoles. Un barbecue sera organisé le midi par la commune à l'attention des participants.

### **12. Subvention à l'APE Ecole Saint Louis pour l'organisation d'une classe de découverte**

Le Conseil Municipal a décidé de verser à l'APE Ecole Saint Louis une subvention de 720,00 €, pour l'organisation d'une classe découverte au centre Plouh'Armor (Côtes d'Armor) du 2 au 6 novembre 2020.

### **13. Subvention à l'association Les Randonneurs de la Lande**

Le Conseil Municipal a décidé de verser à l'association Les Randonneurs de la Lande une subvention de 150,00 € pour l'année 2020.

### **14. Point sur la Communauté d'Agglomération Mont-Saint-Michel – Normandie**

#### **a. Organigramme des élus de la Communauté d'Agglomération**

Monsieur le Maire a présenté aux conseillers municipaux l'organigramme des élus de la Communauté d'Agglomération Mont-Saint-Michel – Normandie, composé du président David NICOLAS et des 15 vice-présidents élus le 17 juillet 2020.

#### **b. Déplacement des containers de tri sélectif**

Monsieur le Maire a fait part au Conseil Municipal de sa rencontre avec M. Hervé DESSEROUER, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération en charge des déchets, afin de demander le déplacement des containers de tri sélectif installés sur la commune vers des lieux plus adaptés et d'évoquer la possibilité d'un aménagement de containers enterrés dans les prochaines années.

#### **c. Problème de transport scolaire**

Monsieur le Maire a exposé le problème de tarification du transport vers les établissements scolaires pour les familles résidant sur les communes de Barenton, Saint-Cyr-Bailleul et Saint-Georges-de-Rouelley.

Ces familles paient en effet le tarif annuel fixé par la Région Normandie (110,0 € pour les demi-pensionnaires), plus important que celui mis en place par la Communauté d'Agglomération Mont-Saint-Michel – Normandie pour les élèves résidant sur son territoire (96,00 € pour les demi-pensionnaires). Cette situation est due au fait que la ligne de transport n° 18C01, empruntée par les élèves de Barenton, a son point de départ fixé à Domfront en Poiraise en dehors du périmètre de l'agglomération.

Monsieur le Maire a informé le Conseil Municipal que cette situation sera évoquée lors de la prochaine réunion du Pôle Territorial du Mortainais.

#### d. Commissions communautaires

Monsieur le Maire présente les commissions instaurées par la Communauté d'Agglomération Mont-Saint-Michel – Normandie. Chaque conseiller municipal, qui le souhaite, peut intégrer l'une de ces commissions dont les réunions se dérouleront généralement à 18h00 ou 20h00.

#### **15. Adhésion au service de médecine préventive du centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Manche**

Monsieur le Maire a présenté devant le Conseil Municipal l'offre du centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Manche, pour l'adhésion de la commune à son service de médecine préventive à destination des agents communaux.

Le Conseil Municipal a demandé l'obtention d'informations complémentaires sur les obligations réglementaires liées aux visites médicales des fonctionnaires territoriaux et sur l'offre présentée par le centre de gestion. Il prendra sa décision lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

#### **16. Repas des cheveux blancs 2020**

En raison de la crise du COVID-19, le repas des cheveux blancs n'aura pas lieu à la salle des fêtes. En lieu et place, une distribution des repas sera organisée à la salle du restaurant scolaire samedi 3 octobre 2020 de 10h00 à 12h00. Un service de livraison des repas à domicile sera également mis en place pour les personnes ne pouvant se déplacer.

#### **17. Visite de M. Bertrand SORRE, Député de la Manche**

Monsieur le Maire a présenté le compte-rendu de la visite de M. Bertrand SORRE, Député de la Manche, sur la commune de Barenton vendredi 28 août 2020.

Le programme de cette visite a été le suivant :

- 10h00 : Rencontre avec les élus communaux
- 11h00 : Visite de l'entreprise Valineo
- 12h00 : Déjeuner au restaurant Le Relais du Parc
- 14h30 : Visite de la Ferme des P'tits Bros
- 15h30 : Visite des bâtiments communaux et communautaires de Barenton

#### **18. Concours des maisons fleuries 2020**

Mme Sylvie RIVIÈRE, Adjointe au Maire, a présenté le résultat du concours des maisons fleuries 2020. Les prix, d'un montant total de 660,00 €, seront remis aux lauréats sous la forme d'un chèque-cadeau de la FDCAM lors d'une cérémonie organisée au mois d'octobre 2020.

#### **19. Création d'une commission bocage**

En vue de la mise en place du futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du Mortainais, le Conseil Municipal a décidé la création d'une commission bocage chargée de donner un avis sur les demandes d'arasement ou de modification des haies bocagères du territoire.

Le Conseil Municipal a désigné les conseillers municipaux suivants pour intégrer la commission bocage :

- M. Stéphane LELIÈVRE
- M. Philippe DORENLOR
- Mme Sylvie PELLERIN

- M. Jimmy BAROCHES
- M. Frédéric PETITBON
- M. Antoine GIROIS

Cette commission accueillera également des représentants des exploitants agricoles et des associations tels que les chasseurs, les pêcheurs ou les randonneurs.